

Monsieur Yves LETERME
Premier Ministre
Rue de la Loi, 16
B – 1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 13 juin 2008

Concerne: siège du Parlement Européen, pétition "OneSeat"

Monsieur le Premier Ministre,

Monsieur Hans-Gert Pöttering, Président du Parlement Européen, vous a adressé ou vous adressera prochainement une lettre, ainsi qu'à tous les chefs de gouvernements des Etats membres, suite à une décision de la Conférence des Présidents du Parlement européen.

Je me permets de vous écrire pour vous demander instamment de donner une suite positive à ce courrier, qui entend répondre aux attentes exprimées par plus d'un million de citoyens par le biais de la pétition « One seat for the European Parliament », à laquelle j'ai d'ailleurs apporté mon soutien.

Dans sa lettre, le Président Pöttering demande aux Etats membres s'ils acceptent de reconsidérer la question du siège du Parlement européen. Interrogé sur ce point en son temps, le Président en exercice du Conseil Européen de l'époque, Wolfgang Schäuble, déclarait le 8 juin 2006 que le siège du Parlement avait été fixé par le « Protocole sur la fixation des sièges des institutions et de certains organismes et services des Communautés européennes ainsi que d'Europol », qui ne peut être révisé qu'à l'unanimité des Etats membres.

Le coût de la dispersion géographique des bâtiments du Parlement européen sur trois sites est estimé à 15% du budget annuel du Parlement. Comme vous le savez, l'absence d'un siège unique coûte plus de 200 millions d'euros par an aux contribuables européens. En outre, des études montrent que les déplacements mensuels des députés, du personnel et de la presse à Strasbourg pour les séances plénières produisent 20.000 tonnes de CO2 par an, entravant donc l'objectif même de l'UE de réduire sa production d'émissions de CO2 de 20% d'ici 2020.

Tenant compte de ces éléments, je vous serais reconnaissant de me faire savoir si vous êtes disposé à prendre l'engagement de reconsidérer la question du siège du Parlement Européen. Personnellement, je plaide pour un siège unique à Bruxelles.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Gérard DEPRez